

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF  
DIRECTION REGIONALE DES  
INFRASTRUCTURES MILITAIRES  
PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE**

**MISE EN DEMEURE N°01**

Vu le marché N° 14/2020 du 18/03/2020 portant Sur les travaux de raccordement de l'unité au réseau AEP au profit de 501°BRDC /TEBESSA/5°RM , pour un montant de 282.567.359.97 DA / TTC, et un délai de 27 mois conclu avec l'entreprise BOUDJABI LOTFI , sise au RUE ABDELHAMID BEN BADIS –AIN BAIDA , vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°36 du 05/08/2020 notifié le 19/10/2020 .

**-Vu que l'entreprise titulaire du marché ne s'est pas obtempérer aux mise en demeure N°01 ;**

**- Vu le non démarrage des travaux sur chantier.**

**-Vu que l'entreprise n'a pas transmis la caution de bonne exécution;**

**La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire** Met en demeure L'entreprise **BOUDJABI LOTFI** dans un délai de **08 jours** à compter de la date de publication de la présente mise en demeure pour relancer le chantier, afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.